

**Assemblée générale du 4 décembre 2019**  
**Résolution sur les révisions de programme au collégial**

**Considérant** l'intention du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de fermer les programmes collégiaux de *Bureautique*, de *Comptabilité et gestion*, et de *Gestion de commerces* ;

**Considérant** la nécessité que les mécanismes de révision de programmes au niveau collégial soient rigoureux et transparents et qu'ils tiennent davantage compte de l'expertise du personnel enseignant ;

**Considérant** l'importance cruciale d'une formation collégiale accessible, gratuite, émancipatrice et de qualité sur tout le territoire du Québec ;

**Considérant** la nécessité d'offrir une formation collégiale pertinente et qualifiante pour les étudiant-e-s et l'ensemble de la société québécoise ;

**Considérant** l'importance de maintenir le caractère national des programmes collégiaux et la cohérence du réseau collégial ;

**Considérant** les réponses données par le MEES et la fermeture qu'il a démontrée face aux demandes portées par la FNEEQ lors de la rencontre du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques du 25 octobre 2019 ;

**Il est proposé par Jean-François Gagnon**

**Appuyé de Isabelle Larrivée**

**Que le CCMM-CSN** appuie le plan d'action de la FNEEQ *Révision des programmes. L'expertise enseignante au cœur des programmes* et invite ses syndicats affiliés à en faire autant ;

**Que le CCMM-CSN** dénonce la fermeture annoncée des programmes de *Bureautique*, *Comptabilité et gestion* et *Gestion de commerces* ;

**Que le CCMM-CSN** demande un moratoire sur la fermeture de ces programmes ;

**Que le CCMM-CSN** demande une étude sérieuse et transparente de la révision de ces programmes qui implique plus largement le personnel enseignant ainsi que tous les milieux de travail concernés ;

**Que le CCMM-CSN** demande un moratoire sur toutes les nouvelles révisions de programme jusqu'à ce que les processus aient été revus de sorte à assurer une consultation réelle et transparente des disciplines concernées ;

**Que le CCMM-CSN** demande la remise sur pied de coordinations nationales de programme et de discipline ;

**Que le CCMM-CSN** invite ses syndicats affiliés à participer aux actions organisées dans le cadre du plan d'action, notamment la manifestation du 12 décembre 2019 et l'envoi de courriels à la personne responsable des programmes collégiaux au MEES.

**ADOPTÉE à Montréal le 4 décembre 2019**

A handwritten signature in blue ink, reading "Bertrand Guibord". The signature is written in a cursive style with a large initial 'B'.

Bertrand Guibord  
Secrétaire général  
Conseil central du Montréal métropolitain—CSN